

Point de vue

## L'honneur d'un ingénieur-général, par Joseph Illand

LE MONDE | 09.07.09 | 15h19 • Mis à jour le 09.07.09 | 18h07

**V**incent Geisser et son comité de soutien ont lancé une campagne médiatique visant à me présenter comme une sorte de barbouze infiltré au CNRS, en croisade contre l'islam. Jusqu'ici, je n'ai pas pu répondre à ces accusations, attendant que la commission consultative rende son délibéré. Ceci étant fait, il m'est possible de m'exprimer, à titre personnel, pour donner ma version des faits. Certaines contre-vérités lancées ces dernières semaines dans la presse portent atteinte à mon honneur professionnel, à celle de mon équipe, et, plus encore, à la vérité.

D'abord ma fonction : je conçois qu'elle soit mal connue du grand public, mais, contrairement aux fantasmes qu'elle semble susciter, il ne s'agit en rien d'un poste d'agent secret. J'ai un statut d'ingénieur général, d'un corps à statut interministériel, et, au CNRS, j'exerce depuis 2003 des fonctions de protection du "patrimoine scientifique". Je n'ai pas de pouvoir contraignant ou disciplinaire. En 2008, mon équipe et moi avons ainsi aidé à sécuriser plus de 1 000 déplacements d'agents du CNRS à l'étranger. Il ne s'agit pas du tout de les contrôler, mais de conseiller et d'être réactif dans des situations qui peuvent être dramatiques... Une tâche qui nous tient à coeur et qu'il est dur de voir présenter comme une volonté d'espionner.

Ma seule autorité "décisionnelle" concerne mon habilitation à signer les dépôts de plainte pour intrusion dans les systèmes d'information. Les procédures que mon service gère se font sous forme d'avis, sans autorité pour autoriser ou interdire. Au titre de la protection du CNRS, il m'arrive aussi de signaler d'éventuelles utilisations abusives ou illégales de la marque "CNRS". Là non plus, pas de façon contraignante mais en tant que conseiller.

C'est en septembre 2005, à l'occasion d'une enquête lancée par Vincent Geisser, que j'ai fait sa connaissance. Son enquête sur les trajectoires de chercheurs issus des migrations rencontrait des oppositions. Il est vrai qu'elle posait de sérieux problèmes au regard de la loi informatique et libertés. Je suis intervenu alors, non pour le sanctionner (quelle idée ?), mais pour lui éviter d'être épinglé par la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) et de courir, lui et son directeur, des risques pénaux ! J'ai tenté de sauver son enquête sur la base d'une reformulation des questions. Nous avons tenu une réunion de travail à Aix-en-Provence, dans un esprit plutôt amical dont pourront témoigner les nombreux participants. J'avais aussi, en fin de réunion, évoqué le problème de l'appui explicite de l'autorité de chercheur du CNRS lorsque des propos relèvent, non de la recherche, mais d'engagements personnels. Il m'est arrivé de soumettre cette interrogation à la direction du CNRS, sans aucune prétention d'autorité et encore moins de sanctions.

Le 14 avril, pendant mes congés, des personnes du CNRS ont eu la surprise de trouver mon nom dans un courriel de Vincent Geisser mis en ligne sur un site. Il m'accusait d'être *"un idéologue qui traque les musulmans et leurs amis", comme à une certaine époque on traquait les juifs et les Justes*". Il s'agissait d'un message envoyé à un comité de soutien, destiné à faire témoignage public. Le comité défendait une allocataire de recherche travaillant dans un laboratoire du CNRS, licenciée par l'université pour maintien du port de signes religieux ostensibles. Visiblement, Vincent Geisser me rend responsable de cette décision. Je ne suis pour rien dans cette décision, très ferme, de

l'université.

Choqué par la violence du message, j'ai souhaité porter plainte à titre personnel. La direction du CNRS a engagé en parallèle une procédure administrative et convoqué M. Geisser en commission paritaire. Ce qui a déclenché une tempête médiatique et une campagne présentant Vincent Geisser comme étant la victime d'un complot digne d'un film d'espionnage. Quelque 5 000 chercheurs l'ont soutenu, sincèrement persuadés d'une obscure barbouzerie, une version accréditée par le témoignage d'un chercheur, Olivier Roy, que je cite : *"(...) Il ne s'agit pas d'un conflit personnel entre lui et Vincent Geisser, mais bien d'une attaque systématique envers les chercheurs qui refusent les clichés sur l'islam. En 2007-2008, j'ai reçu un mail signé du haut fonctionnaire de défense me reprochant de mieux traiter l'islam que le christianisme."*

J'avoue ne pas m'être remis de ces lignes. Il se trouve que contrairement à Olivier Roy j'ai conservé ce courriel. Il s'agissait d'une simple question qui ne portait pas du tout sur l'aspect religieux. Pourtant, ce vague souvenir a suffi pour censer prouver chez moi une inquisition obsessionnelle et islamophobe. Comment peut-on formuler des accusations aussi graves avec autant de légèreté ? Ce procès d'intention est à la fois salissant et blessant. Je ne me reconnais ni dans ce portrait ni dans cette version des faits, reconstruite et fantasmagorique. Voilà pourquoi je tenais, malgré mon devoir de réserve, à rétablir une part de rationalité.

---

**Joseph Illand** est fonctionnaire de sécurité de défense au CNRS.

Article paru dans l'édition du 10.07.09

**Le Monde.fr**

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr  
 » Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du  
 » Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe

**Le Monde**

»  
 Abonnez-vous  
 au Monde à  
 -60%



© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Index | Aide